



NATIONS
UNIES

EP

UNEP/MED WG.509/14



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR
L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE**

10 mai 2021
Français
Original : Anglais

Réunion des Point focaux du MED POL

Vidéoconférence, 27-28 mai et 6-7 octobre 2021

Point 9 de l'ordre du jour : Programme de travail du MED POL 2022-2023

Proposition de programme de travail du MED POL 2022-2023 à soumettre à la Réunion des points focaux du PAM

Pour des raisons environnementales et économiques, ce document est imprimé en nombre limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs exemplaires aux réunions et de ne pas demander d'autres exemplaires.

Justification de la proposition de programme de travail 2022-2023

1. La Décision IG.24/14 « Programme de travail et budget 2020-2021 », adoptée par la 21^{ème} Réunion ordinaire des Parties contractantes (COP 21) en décembre 2019, à Naples, en Italie, donne mandat au Secrétariat de préparer, en consultation avec le Bureau, pour examen et approbation par la COP 22, un programme de travail (PdT) et un budget axés sur les résultats pour 2022-2023, expliquant les principes et hypothèses clés sur lesquels il est fondé et tenant compte des progrès réalisés au cours de la mise en œuvre du Programme de travail 2020-2021, et en plein alignement avec la stratégie à moyen terme. La nouvelle stratégie à moyen terme s'articule autour de sept programmes. Le Programme MED POL contribuera aux programmes 1, 5, 6 et 7 comme expliqué ci-dessous.

Programme thématique 1 : Vers une mer et un littoral méditerranéens exempts de pollution et de déchets, et intégrant une économie circulaire

2. Plus précisément, le programme de travail proposé pour 2022-2023 prévoit de mettre en œuvre les mesures suivantes :

- a) renforcer la mise en œuvre du Plan régional pour la gestion des déchets marins en Méditerranée grâce à des actions au niveau national, sous-régional et régional, en portant une attention particulière aux plastiques ;
- b) mettre en œuvre des plans régionaux portant sur les polluants et les secteurs prioritaires, notamment en élaborant des normes et des orientations régionales ;
- c) développer de nouveaux plans au niveau régional pour la gestion des rejets de polluants provenant de l'agriculture, de l'aquaculture et des eaux pluviales ;
- d) mettre à jour les lignes directrices et renforcer les capacités nationales pour la mise en œuvre du Protocole « immersions » ;
- e) entreprendre des actions pilotes pour prévenir, éliminer et disposer de manière écologiquement rationnelle des produits chimiques obsolètes ;
- f) renforcer la capacité des différents États littoraux à réagir efficacement aux incidents de pollution marine ; améliorer le suivi des événements de pollution et renforcer le niveau d'application et la poursuite des auteurs de déversement ;
- g) soutenir les acteurs publics et privés dans la prévention des déchets marins et des produits chimiques toxiques, en abordant l'approche de l'économie circulaire ;
- h) développer et mettre en œuvre l'approche « Un monde, une santé » en Méditerranée en relation avec les liens entre la pollution et la santé humaine ;
- i) soutenir la création et le développement d'entreprises d'économie circulaire dans les secteurs d'activité clés qui sont les principales sources de pollution.

Programme fondamental 5 : Gouvernance

3. En ce qui concerne la contribution de MED POL à ce programme, les initiatives suivantes sont proposées :

- a) soutenir les efforts nationaux pour faire progresser la ratification des protocoles relatifs à la pollution de la Convention de Barcelone ;
- b) renforcer les capacités des Parties contractantes en ce qui concerne l'application et le respect des dispositions juridiquement contraignantes du cadre de la Convention de Barcelone, et l'établissement de rapports à ce sujet, en mettant l'accent sur les protocoles relatifs à la pollution ;
- c) contribuer à l'évaluation de la mise en œuvre de la feuille de route de l'approche écosystémique (Feuille de route EcAp) et de le Programme de surveillance et d'évaluation

intégrées de la mer et des côtes méditerranéennes et les critères d'évaluation connexes (IMAP), et élaborer une nouvelle feuille de route ou une feuille de route actualisée, le cas échéant ;

- d) contribuer au renforcement des réseaux d'interface science-politique (ISP) en mettant l'accent sur l'IMAP ;
- e) renforcer les partenariats avec les accords multilatéraux relatifs à l'environnement pertinents, les réseaux mondiaux et régionaux dans le cadre de l'application des protocoles relatifs à la pollution de la Convention de Barcelone ainsi que des plans régionaux adoptés dans le cadre de l'Article 15 du Protocole PBS ;
- f) développer et renforcer la plateforme régionale sur les déchets marins en étroite collaboration avec les mers régionales européennes et le Partenariat mondial sur les déchets marins (GPML) du Bureau du Programme d'action mondial (GPA/PNUE),
- g) promouvoir l'intégration des questions de genre dans les opérations et activités du MED POL.

Programme catalyseur 6 : Ensemble vers une connaissance et une prospective partagées de la mer et du littoral méditerranéens

4. En ce qui concerne la contribution de MED POL à ce programme, les initiatives suivantes sont proposées :

- a) produire en 2023 un bilan de santé de la Méditerranée fondé sur des données, conformément à la feuille de route adoptée par la COP 21 (Décision IG. 24/4) ; pour les objectifs écologiques 5, 9 et 10, y compris les aspects liés à l'évaluation intégrée du bon état écologique ;
- b) Poursuivre le développement de l'IMAP pour les clusters « Pollution » et « Déchets » : développer ou mettre à jour les critères de surveillance et d'évaluation des indicateurs communs (IC) de l'IMAP, établir des échelles d'évaluation et définir des règles d'intégration et d'agrégation, des normes de données et des dictionnaires de données, etc. ;
- c) mettre en œuvre l'IMAP au niveau national et, le cas échéant, sous-régional ; fournir des données de qualité assurée, organiser des exercices d'évaluation des compétences pour renforcer les capacités nationales en matière de diffusion et de communication de données de qualité assurée ;
- d) achever et maintenir le système d'information de l'IMAP pour tous les indicateurs communs IMAP et assurer la mise en œuvre complète de l'infrastructure de données spatiales InfoMAP (géoportail InfoMAPNode), y compris la coordination avec les infosystèmes et les bases de données des organisations régionales concernées ; pour les clusters « Pollution » et « Déchets ».

Programme catalyseur 7 : Pour un plaidoyer, une sensibilisation, une éducation et une communication éclairés et cohérents

5. En ce qui concerne la contribution de MED POL à ce programme, les initiatives suivantes sont proposées :

- a) Produire et distribuer des supports de communication, c'est-à-dire des communiqués de presse, des articles de presse, des chroniques, des vidéos, des brochures, des séries web, des publications sur les médias sociaux, etc. et organiser des événements de sensibilisation, sur la base des résultats du travail du MED POL.

Programme de la nouvelle stratégie à moyen terme 1. Vers une mer et un littoral méditerranéens exempts de pollution et de déchets, et intégrant une économie circulaire

Activité principale (moyens de mise en œuvre)	Livrable attendu	Composante principale	Autre(s) composante(s)	Partenaires	Cibles des ODD	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée/Res sources externes/les deux
Résultat 1.1 Des stratégies et un plan d'action de lutte contre les déchets marins et la pollution par les matières plastiques ont été élaborés et mis en œuvre au moyen d'approches globales, cohérentes et collaboratives						
<p>1.1.1. Entreprendre des actions au niveau national, sous-régional et régional pour stimuler la mise en œuvre du Plan régional pour la gestion des déchets marins en Méditerranée</p> <p>(expertise interne, consultance, réunions régionales/sous-régionales, plateforme régionale, pilotes et renforcement des capacités nationales)</p>	<p>a) Actions pilotes mises en œuvre dans au moins 14 sites dans six pays sur des mesures telles que la pêche aux déchets, la mesure dite « adopter une plage », la gestion des déchets marins dans les ports grâce à l'application de lignes directrices régionales communes adoptées par le Plan d'action pour la Méditerranée (PAM).</p>	MED POL	CAR/CPD, REMPEC	Projet « Water and Environment Support » (WES) financé par l'UE, EPPA financé par l'UE, GIZ,	12.4; 12.5; 14.1	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée et projet « Marine Litter-MED II » financé par l'UE
	<p>b) Partage des meilleures pratiques au niveau national, régional/sous-régional, y compris avec les autorités locales, sur la mise en œuvre effective du Plan régional pour la gestion des déchets marins en Méditerranée, portant sur l'amélioration des systèmes de collecte/transport séparés des déchets, la lutte contre la pollution marine et littorale due aux décharges à ciel ouvert, la dimension coût-bénéfice de la mise en œuvre des mesures et la promotion de l'initiative « zéro déchet ».</p>			GPA/PNUE, Convention OSPAR, Commission de la mer Noire, GPML		
	<p>c) Adhésion à la Plateforme régionale sur la gestion des déchets en mer Méditerranée élargie.</p> <p>d) Plan de travail conjoint des membres de la Plateforme régionale convenu annuellement et mis en œuvre ; au moins deux activités conjointes mises en œuvre avec les partenaires.</p>	<p>Unité de coordination (UC) MED POL MED POL</p>	CAR/CPD, REMPEC, CAR/ASP	Plateforme régionale Marine Litter MED (plus de 20 acteurs régionaux et mondiaux), Partenariat pour la gestion des déchets plastiques (Convention de		

Activité principale (moyens de mise en œuvre)	Livrable attendu	Composante principale	Autre(s) composante(s)	Partenaires	Cibles des ODD	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée/Res sources externes/les deux
<p>1.1.1. Entreprendre des actions au niveau national, sous-régional et régional pour stimuler la mise en œuvre du Plan régional pour la gestion des déchets marins en Méditerranée</p> <p>(expertise interne, consultance, réunions régionales/sous-régionales, plateforme régionale, pilotes et renforcement des capacités nationales)</p>	<p>e) Soutien technique fourni aux Parties contractantes qui en font la demande pour mettre en œuvre le plan d'action de l'Organisation maritime internationale (OMI) visant à traiter le problème des déchets plastiques en mer provenant des navires et les dispositions connexes du Plan régional pour la gestion des déchets marins en Méditerranée, le cas échéant.</p> <p>f) Activités pertinentes du Projet de partenariats GloLitter entre l'OMI, la FAO et le gouvernement norvégien facilitées en Méditerranée, le cas échéant.</p> <p>g) Maintien et renforcement des synergies entre le Plan régional (modifié) pour la gestion des déchets marins en Méditerranée et le plan d'action/stratégie de l'OMI visant à traiter le problème des déchets plastiques en mer provenant des navires, ainsi que d'autres plans ou initiatives pertinents.</p>	<p>REMPEC, UC</p>	<p>MED POL</p>	<p>Bâle), GIZ, WES, EPPA</p> <p>OMI, FAO, CGPM, BERD</p>	<p>12.4; 12.5; 14.1</p>	<p>Ressources externes</p>
<p>1.1.3. Mettre en œuvre et développer un cadre politique solide pour réduire et prévenir l'utilisation du plastique</p> <p>(expertise interne,</p>	<p>a) Accords de coopération nationaux entre les parties prenantes publiques et privées pour prévenir la pollution plastique et réduire les déchets plastiques dans deux pays ; orientations incluses.</p> <p>b) Soutien juridique et technique aux autorités publiques pour renforcer le cadre politique visant à réduire l'utilisation du plastique, en s'attaquant en particulier aux produits plastiques à usage unique.</p>	<p>CAR/CPD</p>		<p>à déterminer</p>	<p>12.1; 12.4; 12.5; 14.1</p>	<p>Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée</p> <p>DG ENV (Marine Litter Med II) + DG NEAR (WES) + Fonds d'affectation</p>

Activité principale (moyens de mise en œuvre)	Livvable attendu	Composante principale	Autre(s) composante(s)	Partenaires	Cibles des ODD	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée/Res sources externes/les deux
consultance, accords de coopération, réunions régionales/webinaires)			MED POL			spéciale pour la Méditerranée
	<p>c) Partager les solutions existantes et les bonnes pratiques pour prévenir l'utilisation et la pollution du plastique en appliquant l'éco-innovation, la réflexion sur le cycle de vie (y compris l'éco-conception).</p> <p>d) Trois webinaires sur les solutions pour prévenir la pollution plastique.</p>					Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée
	<p>e) Soutien à 20 services de restauration situés dans des zones littorales pour la mise en œuvre de mesures visant à réduire les emballages de produits alimentaires et de boissons qui finissent en déchets marins.</p>					Ressources externes attendues du Ministère italien de l'Environnement et de la Protection du Territoire et de la Mer (IMELS)
<p>1.1.4. Renforcer la capacité des parties prenantes, en particulier les autorités publiques, à prévenir la pollution par les plastiques et les microplastiques</p> <p>(expertise interne, consultance, formations nationales et régionales)</p>	<p>a) Une formation régionale organisée sur les microplastiques.</p> <p>b) Trois formations organisées au niveau national sur la responsabilité élargie du producteur, les plastiques à usage unique et les solutions pour prévenir les déchets marins.</p> <p>c) Organisation d'un programme de formation sur la prévention de la criminalité organisée ciblant les municipalités littorales et partage des bonnes pratiques.</p>	CAR/CPD	MED POL, CAR/PAP	à déterminer	12.4 ; 12.5; 12.a; 14.1	<p>DG NEAR (WES) + DG ENV (Marine Litter Med II) + Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée</p> <p>Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée</p>

Activité principale (moyens de mise en œuvre)	Livrable attendu	Composante principale	Autre(s) composante(s)	Partenaires	Cibles des ODD	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée/Res sources externes/les deux
Résultat 1.2. Dans le cadre de l'approche écosystémique globale qui s'applique à l'ensemble des mesures destinées à la région méditerranéenne, une approche globale et efficace de lutte contre la pollution d'origine terrestre et maritime (produits chimiques, contaminants, eutrophisation, bruit, hydrocarbures et pollution émergente) est mise en œuvre pour assurer la durabilité des écosystèmes littoraux et marins en Méditerranée						
<p>1.2.1. Développer de nouvelles mesures réglementaires conformément à l'Article 15 du Protocole sur les sources terrestres (LBS) de pollution marine pour les secteurs prioritaires, comme le prévoit la Décision IG.24/10</p> <p>(expertise interne, conseil, consultation, réunions régionales)</p>	<p>a) Plan régional pour l'agriculture et l'aquaculture.</p> <p>b) Plan régional de gestion des eaux pluviales.</p> <p>c) Préparation du rapport sur l'état d'avancement des normes de prétraitement des effluents industriels pour les industries se déversant dans les systèmes de collecte des eaux usées urbaines.</p>	<p>MED POL, UC</p>	<p>Plan Bleu, CAR/CPD</p>	<p>Projet (WES)</p>	<p>6.3; 12.4; 14.1</p>	<p>Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée</p>
<p>1.2.2. Prendre des mesures nationales et régionales, y compris des investissements habilitants, pour mettre en œuvre les plans régionaux de gestion des eaux usées et des boues</p> <p>(expertise interne, consultance, formations nationales/activités de renforcement des</p>	<p>a) Études préparatoires sur le potentiel d'investissement pour les projets de réseaux de traitement/collecte des eaux usées concernant les zones sensibles bénéficiant de plans d'action nationaux (PAN) dans trois pays (Égypte et Liban) ou achevés (Tunisie).</p> <p>b) Programmes de renforcement des capacités des agences/entreprises nationales d'eau et d'assainissement lancés (Égypte et Liban) ou achevés (Tunisie)</p> <p>c) Des plans d'action visant à l'intégration des questions de genre dans le secteur des eaux usées ont été lancés (Égypte, Liban et Tunisie).</p>	<p>UC, MED POL</p>	<p>CAR/CPD</p>	<p>FEM, Banque européenne d'investissement, GPA/PNUE</p>	<p>5.c; 6.5; 6.6; 6.a; 12.4; 13.1; 14.1</p>	<p>FEM</p>

Activité principale (moyens de mise en œuvre)	Livrable attendu	Composante principale	Autre(s) composante(s)	Partenaires	Cibles des ODD	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée/Res sources externes/les deux
capacités, réunion régionale)	<p>d) Élaboration de normes régionales pour le traitement des eaux usées urbaines et la gestion des boues d'épuration, y compris la réutilisation des eaux usées et l'efficacité énergétique.</p> <p>e) Partage des meilleures pratiques.</p>	MED POL		FEM, Banque européenne d'investissement, GPA/PNUE		Externe (MedProgramme)
<p>1.2.3. Promouvoir le secteur du dessalement durable en Méditerranée (expertise interne, conseil, publication, réunion régionale)</p>	<p>a) État des lieux du dessalement en Méditerranée rendu disponible par des cartes ou des publications.</p> <p>b) Recommandations élaborées grâce à un outil d'aide à la décision pour faciliter la prise de décision en matière d'investissement durable et diffusion de l'outil par la participation à des événements.</p> <p>c) Normes régionales sur les technologies de dessalement.</p> <p>d) Compilation et partage des meilleures pratiques pour minimiser l'impact environnemental du dessalement.</p>	Plan Bleu	MED POL	MedProgramme, Agence française de développement (AFD), Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI)	6.3; 6.a; 12.4; 14.1	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée, Fonds externes
<p>1.2.4. Améliorer la mise en œuvre des outils de communication d'informations MED POL développés pour évaluer les charges de pollution provenant de sources et d'activités terrestres</p>	<p>a) Mise en œuvre des lignes directrices relatives à l'Inventaire des émissions et des transferts de matières polluantes (IETMP)/budget national de base (BNB) et communication de données, y compris sur les sources diffuses.</p> <p>b) Tendances de la pollution évaluées aux niveaux national et sous-régional/régional.</p>	MED POL	UC	AEE, CEE, OCDE, EPPA	9.4; 12.4; 14.1	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée

Activité principale (moyens de mise en œuvre)	Livrable attendu	Composante principale	Autre(s) composante(s)	Partenaires	Cibles des ODD	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée/Res sources externes/les deux
(expertise interne, conseil, réunion régionale)	c) Partage des meilleures pratiques au niveau régional pour échanger des connaissances sur les rapports (IETMP, BNB, indicateurs PAN/H2020).					
<p>1.2.5. Entreprendre une action nationale et régionale pour améliorer la mise en œuvre du Protocole « immersions »</p> <p>(expertise interne, conseil, réunion régionale)</p>	<p>a) Partage des meilleures pratiques pour soutenir la mise en œuvre des lignes directrices du Protocole « immersions » adoptées par les membres de la COP 21 (récifs artificiels).</p> <p>b) Directives sur l'immersion des matériaux inertes non contaminés, mises à jour en synergie avec le Protocole de Londres de l'OMI.</p>	MED POL	UC	Convention et Protocole de Londres, OMI, réseau de l'Union européenne pour l'application et le respect du droit de l'environnement (IMPEL)	12.4; 14.1	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée
<p>1.2.6. Entreprendre des actions pilotes pour prévenir, éliminer et disposer de manière écologiquement rationnelle des produits chimiques obsolètes.</p> <p>(expertise interne, consultance, formations nationales/activités de renforcement des capacités, visites sur le</p>	<p>c) Des activités de formation visant à inciter le secteur privé à utiliser des alternatives aux produits chimiques toxiques ont été organisées dans trois pays.</p> <p>d) Collecte et élimination de 500 tonnes de polychlorobiphényle (PCB) en Algérie et au Liban ; Mise à jour de l'inventaire des PCB en Algérie, au Maroc, en Tunisie, en Albanie, en Bosnie-Herzégovine et au Monténégro.</p> <p>e) Plan de gestion de l'environnement (EMP) pour les stocks de mercure en Algérie, Bosnie-Herzégovine, Maroc et Tunisie ; Collecte et élimination de 50 tonnes de mercure en Algérie, en Bosnie-Herzégovine, au Maroc et en Tunisie.</p>	MED POL	MED POL			FEM (MedProgramme)
		MED POL	UC, CAR/CPD	MedProgramme, Convention de Stockholm, Convention de Minamata, PNUE Produits chimiques		FEM (MedProgramme)

Activité principale (moyens de mise en œuvre)	Livvable attendu	Composante principale	Autre(s) composante(s)	Partenaires	Cibles des ODD	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée/Res sources externes/les deux
terrain, réunion régionale)	<p>f) Meilleures pratiques pour la gestion des produits chimiques obsolètes/de stock – accent mis sur les PCB, les polluants organiques persistants (POP) et le mercure – y compris sur la conformité et l'application partagée.</p> <p>g) Renforcement des capacités des autorités nationales compétentes, en particulier des organismes d'inspection.</p>					
<p>1.2.7. Renforcer et mettre en œuvre des cadres nationaux pour réglementer/interdire l'utilisation des POP/des produits chimiques toxiques</p> <p>(expertise interne, conseil)</p>	<p>a) Soutien apporté à trois pays pour réglementer/interdire l'utilisation des POP/des produits chimiques toxiques.</p> <p>b) Mécanismes développés pour accompagner les entreprises au niveau de l'élimination progressive de certains produits chimiques.</p>	CAR/CPD	MED POL	MedProgramme	12.1; 12.a; 14.1	FEM (MedProgramme)
<p>1.2.8. Améliorer l'accès aux informations sur les substances chimiques présentes dans les produits</p> <p>(expertise interne, consultance, formations nationales, webinaires publics, sensibilisation)</p>	<p>a) Installation, hub, campagnes de sensibilisation pour accroître les connaissances sur les produits chimiques dans les produits en coopération avec les entreprises et les associations de citoyens.</p> <p>b) Préparation et diffusion dans trois pays d'un module de base sur les produits chimiques toxiques dans les plastiques.</p> <p>c) Préparation d'une plateforme web interactive pour sensibiliser aux produits chimiques dans les produits en plastique.</p> <p>d) Organisation de trois webinaires publics sur les stratégies de prévention des produits chimiques dans les produits.</p>	CAR/CPD	MED POL	SwitchMed II, ONUDI, Réseau MehMED, Université de Gérone	12.8	<p>Secrétariat BRS (uniquement pour le module Master) + Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée</p> <p>Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée</p> <p>Secrétariat BRS (uniquement pour deux</p>

Activité principale (moyens de mise en œuvre)	Livrable attendu	Composante principale	Autre(s) composante(s)	Partenaires	Cibles des ODD	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée/Res sources externes/les deux
						webinaires) + Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée
Résultat 1.3. Des approches systémiques fondées sur les principes de l'économie circulaire et de la consommation et la production durables ont été intégrées dans les secteurs d'activité qui constituent les principales sources de pollution.						
1.3.1. Promouvoir les approches de CPD/économie circulaire dans les secteurs clés du Protocole LBS. (expertise interne, conseil)	a) Approche de l'économie circulaire pour les biodéchets mise en œuvre dans un pays.	CAR/CPD	MED POL	SwitchMed	12.1; 12.a	Financement du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée requis
Résultat 1.4. L'approche « Un monde, une santé », qui associe la santé des êtres humains et des écosystèmes à la réduction et à la prévention de la pollution, a été élaborée et mise en œuvre en tenant compte des enseignements tirés de la pandémie de COVID-19.						
1.4.1. Élaborer et mettre en œuvre une approche « Un monde, une santé » en Méditerranée, en partenariat avec l'OMS et la FAO (2022/2023) (expertise interne, conseil, conférence régionale)	a) Évaluation comparative de l'impact des facteurs environnementaux sur la santé dans la région méditerranéenne, réalisée par le biais d'une analyse documentaire. b) Une conférence à l'échelle de la Méditerranée sur l'approche « Un monde, une santé » pour la Méditerranée ; le rapport de la conférence a été publié et diffusé.	Plan Bleu	Tous les composantes du PAM	OMS, FAO, PNUE, UNESCO, Conseil d'experts de haut niveau « Un monde, une santé »	3.9; 14.1; 14.2	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée
1.4.2. Mettre en œuvre la feuille de route de la zone de contrôle des émissions d'oxydes de soufre (Med SOx ECA)	a) Soutien technique et renforcement des capacités fournis aux Parties contractantes qui en font la demande pour ratifier et mettre en œuvre efficacement la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL) (annexe VI)	REMPEC	CU, MED POL, CAR/PB	OMI		Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée

Activité principale (moyens de mise en œuvre)	Livrable attendu	Composante principale	Autre(s) composante(s)	Partenaires	Cibles des ODD	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée/Res sources externes/les deux
<p>(Décision IG.24/8) et étudier la possibilité de désigner la mer Méditerranée, dans son ensemble, comme une zone de contrôle des émissions d'oxydes d'azote</p> <p>(expertise interne, consultance, ateliers nationaux, réunion régionale)</p>	<p>b) Proposition conjointe et coordonnée pour la désignation de la Med SOx ECA proposée, soumise à l'OMI, et discussions au Comité de la protection du milieu marin (MEPC) facilitées, le cas échéant.</p> <p>c) Création d'un comité technique d'experts au niveau des zones de contrôle des émissions (ECA) d'oxydes d'azote (NOx) du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM)</p> <p>d) Termes de référence pour une étude technique et de faisabilité spécifique visant à évaluer les études existantes pertinentes et à rassembler des connaissances supplémentaires sur la désignation éventuelle de la mer Méditerranée, dans son ensemble, comme zone de contrôle des émissions d'oxydes d'azote, élaborés et validés par le comité technique d'experts NOx ECA.</p>	REMPEC	CU, MED POL, CAR/PB	<p>OMI</p> <p>OMI, Commission pour la protection du milieu marin dans la zone de la mer Baltique (HELCOM), Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est (OSPAR), Accord de Bonn</p>	3.9; 12.4; 14.1	<p>Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée</p> <p>Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée</p>

Programme fondamental de la nouvelle stratégie à moyen terme 5 : Gouvernance

Activité principale (moyens de mise en œuvre)	Livrable attendu	Composante principale	Autre(s) composante(s)	Partenaires	Cibles des ODD	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée/Ressources externes/les deux
Résultat 5.1. Les Parties contractantes mettent en œuvre et font appliquer efficacement la Convention de Barcelone et ses Protocoles, les orientations du PAM, y compris les décisions de la COP relatives à l'approche écosystémique, la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable 2016-2025 et les programmes de mesures aux niveaux régional et national.						
<p>5.1.1. Renforcer l'action des Parties contractantes pour se conformer aux obligations juridiquement contraignantes de la Convention de Barcelone et ses Protocoles</p> <p>(expertise interne, conseil, assistance technique nationale, réunion régionale)</p>	<p>d) Les Parties contractantes élaborent des politiques, des législations et des mécanismes nationaux pour la mise en œuvre et l'application des protocoles de la Convention.</p> <p>e) Une assistance technique est fournie aux Parties contractantes pour développer des politiques nationales, des cadres réglementaires et qui sont cohérents avec la Convention et ses Protocoles.</p>	UC	Composantes de la MAP, (MED POL, CAR/PAP CAR/CPD, REMPEC)	Accords multilatéraux relatifs à l'environnement, PNUE	Toutes les cibles de l'ODD 14, en particulier les cibles 14.2 et 14.c, 16.3 et 17.14	Les deux
Résultat 5.2. Le renforcement systémique et le bon fonctionnement des organes décisionnels et consultatifs du PAM sont assurés et leur efficacité renforcée au moyen de nouvelles approches numériques.						
<p>5.2.1. Organiser avec succès la COP 23 dans le cadre du PAM/Convention de Barcelone</p> <p>(expertise interne, accord avec le pays hôte, services de conférence, lieu de réunion,</p>	<p>a) La COP 23 sera le lieu de déclarations et de décisions (y compris le Programme de travail 2024-2025) qui seront examinées et adoptées. Les Parties contractantes devront également examiner les recommandations du Comité de conformité et de la Commission méditerranéenne sur le développement durable.</p> <p>b) Examen et reconnaissance des progrès réalisés au cours de l'exercice 2022-2023.</p>	UC	MED POL, CAR	Pays hôte, Parties contractantes, partenaires du PAM	Tous les ODD 14, en particulier 14.c ; 16.3 ; 17.14; dans une moindre mesure,	Les deux

Activité principale (moyens de mise en œuvre)	Livrable attendu	Composante principale	Autre(s) composante(s)	Partenaires	Cibles des ODD	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée/Ressources externes/les deux
événements parallèles, organisation des voyages)	<p>c) Examen de l'état de mise en œuvre de la Convention et ses Protocoles.</p> <p>d) Amélioration de la visibilité et du rayonnement du PAM.</p>				les ODD 6, 12, 13	
<p>5.2.4. Organiser les réunions du Comité de conformité</p> <p>(expertise interne, services de conférence, modalités de voyages)</p>	<p>a) Deux réunions du Comité de conformité ont été organisées avec succès ; les situations de non-conformité ont été traitées et portées à l'attention de la COP 23.</p> <p>b) Interactions et éventuelles sessions conjointes avec les Comités de conformité d'autres accords multilatéraux relatifs à l'environnement.</p> <p>c) Développement des procédures et mécanismes de conformité avec des éléments supplémentaires afin de maximiser leur utilisation effective et leur impact.</p>	UC, Comité de conformité	MED POL, CAR	Comités de conformité dans le cadre des accords multilatéraux relatifs à l'environnement pertinents	Toutes les cibles de l'ODD 14, en particulier 14.c ; 16.3 ; 17.14; dans une moindre mesure, les ODD 6, 12, 13	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée
Résultat 5.3. La cohérence et la complémentarité des mesures est garantie dans le cadre des travaux pertinents menés aux niveaux mondial, régional et national et des instruments politiques et réglementaires du système PAM/Convention de Barcelone.						
<p>5.3.3. Renforcer la coopération pour l'établissement de rapports conjoints dans le cadre de la Convention et ses Protocoles</p> <p>(expertise interne, formations nationales, jumelages)</p>	<p>a) Mise au point de mécanismes visant à promouvoir le soutien mutuel avec d'autres instruments internationaux pertinents en matière d'établissement de rapports.</p> <p>b) Soutien à l'établissement de rapports fourni au niveau national (par exemple, modules d'établissement de rapports en ligne, approche de jumelage).</p>	UC	CAR, MED POL	Accords multilatéraux relatifs à l'environnement	Tous les ODD 14, en particulier 14.c ; 16.3 ; 17.14; dans une moindre mesure,	Les deux

Activité principale (moyens de mise en œuvre)	Livrable attendu	Composante principale	Autre(s) composante(s)	Partenaires	Cibles des ODD	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée/Ressources externes/les deux
					les ODD 6, 12, 13	
Résultat 5.4. Les partenariats et la coopération multipartite, y compris avec le secteur privé et l'interface science-politique, ont été renforcés.						
<p>5.4.1. Promouvoir le dialogue ainsi qu'un engagement accru des organisations et partenaires au niveau mondial et régional</p> <p>(expertise interne, partenariats, coopération bilatérale, mobilisation du secteur privé)</p>	<p>a) Définition et renforcement du rôle de chef de file du PAM dans les domaines existants et nouveaux.</p> <p>b) De nouveaux domaines de coopération sont identifiés et ajoutés aux agendas de coopération bilatérale existants : Focus CGPM, Union pour la Méditerranée (UpM), organisations liées à la biodiversité, déchets marins.</p> <p>c) Coopération avec de nouvelles institutions partenaires, y compris le secteur privé, initiée.</p>	UC	CAR, MED POL	Organisations internationales et régionales, secteur privé/donateurs, PNUE, Accords multilatéraux relatifs à l'environnement, Parties contractantes	17,17	Les deux
<p>5.4.2. Renforcer la participation et la contribution de la société civile et du secteur privé aux travaux du système MAP/Convention de Barcelone</p> <p>(expertise interne, soutien à la participation aux réunions du MAP, tables rondes)</p>	<p>a) Mise à jour de la politique du MAP sur les partenariats, y compris un mécanisme/une stratégie d'engagement pour les organisations de la société civile (OSC).</p> <p>b) Ajout de nouveaux partenaires MAP et renouvellement des partenaires MAP existants ; Mobilisation accrue des partenaires du PAM dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques.</p> <p>c) Tenue de tables rondes annuelles (en parallèle avec d'autres réunions).</p>	UC	CAR, MED POL	Partenaires du PAM, ONG, Parties contractantes	17,17	Les deux

Activité principale (moyens de mise en œuvre)	Livrable attendu	Composante principale	Autre(s) composante(s)	Partenaires	Cibles des ODD	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée/Ressources externes/les deux
<p>5.4.3. Renforcer les réseaux d'ISP et améliorer le partenariat avec les institutions scientifiques pour soutenir le système de la PAM/Convention de Barcelone</p> <p>(expertise interne, conseil, action(s) pilote(s), événements/ateliers thématiques nationaux)</p>	<p>b) Accord de partenariat signé avec des institutions scientifiques pour soutenir l'évaluation intégrée du bon état écologique.</p> <p>c) Création d'une plateforme d'ISP pour soutenir la mise en œuvre de l'IMAP aux niveaux national et régional.</p>	UC	Toutes les composantes du PAM, groupe de travail IMAP	Institutions scientifiques ; UNESCO ; COI ; Comité des ressources naturelles		
	<p>d) Des réseaux/centres thématiques nationaux IMAP/ISP ont été créés dans deux pays.</p>	Plan Bleu, UC	Toutes les composantes du PAM, groupe de travail IMAP			
	<p>e) Mise en œuvre du Plan de travail conjoint 2022-2027 entre l'AEE et le PNUE/PAM (principaux domaines de coopération : Construire une base de connaissances renforcée ; répondre aux priorités politiques ; soutenir la transformation numérique ; assurer la coordination de la mise en réseau, de la communication et de l'interaction avec les parties prenantes).</p>	UC	INFO/CAR, MED POL, Plan Bleu, CAR/PAP	EEA, Réseau européen d'information et d'observation de l'environnement (EIONET), ETC, H2020, DG NEAR		Les deux
Résultat 5.5. Des approches coordonnées sont appliquées pour renforcer la capacité des institutions publiques à mettre en œuvre la Convention de Barcelone et ses Protocoles.						
<p>5.5.1. Renforcement des cadres de gouvernance nationaux pour la Convention et ses Protocoles</p> <p>(expertise interne, partenariats)</p>	<p>a) Conception et organisation de formations de courte durée liés à la mise en œuvre et à l'application de la Convention et ses Protocoles dans les universités et autres institutions académiques.</p>	UC	MED POL, CAR	Accords multilatéraux relatifs à l'environnement, PNUE, Institutions académiques, Portail d'information des Nations Unies sur les accords multilatéraux relatifs à l'environnement (InforMea)	Tous les objectifs de l'ODD 14, en particulier 14.c ; 16.3 ; 17.14	Les deux

Programme catalyseur de la nouvelle stratégie à moyen terme 6 : Ensemble vers une connaissance et une prospective partagées de la mer et du littoral méditerranéens

Activité principale (moyens de mise en œuvre)	Livrable attendu	Composante principale	Autre(s) composante(s)	Partenaires	Cibles des ODD	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée/Res sources externes/les deux
Résultat 6.1. Des activités de prospective inclusives et participatives sont entreprises aux niveaux régional, national et local et accompagnées du renforcement des capacités connexes.						
<p>6.1.2. Préparer l'analyse diagnostique transfrontalière pour la mer Méditerranée</p> <p>(expertise interne, conseil)</p>	<p>a) Méthodologie de l'analyse diagnostique transfrontalière élaborée ; problèmes transfrontaliers prioritaires identifiés pour la mer Méditerranée ; caractéristiques socio-économiques évaluées.</p>	<p>UC, MED POL</p>	<p>UC, groupe de travail IMAP (incluant CAR/ASP, Plan Bleu, INFO/CAR)</p>	<p>Laboratoires/autorités nationales compétentes de l'IMAP ; institutions scientifiques nationales et internationales pertinentes ; organismes techniques de la directive-cadre stratégie pour le milieu marin de l'Union Européenne ;</p>	<p>14.a</p>	<p>FEM (MedProgramme) : Sous-Projet 1.1</p>
Résultat 6.2. L'IMAP, les travaux de prospective et d'autres exercices et outils d'évaluation sont approfondis en se fondant sur des données scientifiques afin de renforcer l'interface science-politique et le processus de prise de décisions.						

Activité principale (moyens de mise en œuvre)	Livvable attendu	Composante principale	Autre(s) composante(s)	Partenaires	Cibles des ODD	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée/Res sources externes/les deux
<p>6.2.1. Renforcer la mise en œuvre des programmes nationaux de suivi basés sur l'IMAP pour tous les clusters et fournir des données de qualité assurée</p> <p>(expertise interne, consultance, groupe de travail IMAP, assistance nationale et formations)</p>	<p>d) Un soutien technique et financier est fourni pour soutenir la pollution et le cluster de l'IMAP à au moins sept pays afin de garantir la livraison de données de qualité assurée, ainsi que leur rapportage en utilisant le système d'information IMAP.</p>	MED POL				

Activité principale (moyens de mise en œuvre)	Livvable attendu	Composante principale	Autre(s) composante(s)	Partenaires	Cibles des ODD	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée/Res sources externes/les deux
<p>6.2.2. Améliorer la composante d'évaluation d'IMAP, y compris une éventuelle évaluation intégrée pour tous les cluster IMAP Priorité aux critères et aux seuils d'évaluation (IC 1, 2, 6, 13, 14, 16, 17, 21, 22, 23)</p> <p>(expertise interne, consultance, groupe de travail IMAP, CORMON)</p>	<p>g) Mise à jour/nouvelle échelle de surveillance et d'évaluation proposée pour les indicateurs communs obligatoires, le cas échéant (Objectifs écologiques 5, 9, 10).</p> <p>h) Préparation d'un atlas de système d'information géographique (SIG) pour les échelles de surveillance et les échelles d'évaluation, à intégrer dans le système d'information IMAP.</p> <p>i) La méthodologie IMAP sur les évaluations intégrées a été ajustée et développée.</p> <p>j) Les propositions de mise à niveau de l'IMAP ont été discutées lors de la réunion du Groupe de correspondance de l'approche écosystémique sur la surveillance (CORMON) sur la pollution et les déchets et lors de la réunion du Groupe de coordination de l'approche écosystémique (EcAp CG).</p> <p>k) Poursuite de l'élaboration de critères et de seuils d'évaluation pour les indicateurs communs IMAP 13, 14, 17, 18, 22 et 23, si possible également au niveau sous-régional, en fonction des données disponibles</p>	<p>MED POL</p>				
<p>6.2.4. Remettre le rapport sur le bilan de santé MED 2023(expertise interne, évaluations thématiques, consultations avec les partenaires, cartes SIG, groupe de travail IMAP, CORMON)</p>	<p>b) Évaluations thématiques pour les objectifs écologiques 5, 9 et 10 contribuant au bilan de santé MED 2023 tout en progressant vers l'intégration entre ces trois objectifs écologiques et, le cas échéant, avec les autres objectifs 1, 7 et 8 du cluster biodiversité, côtes et hydrographie de l'IMAP, selon les besoins et la faisabilité ; réunion CORMON tenue annuellement.</p>	<p>MED POL, CORMON (Pollution et déchets)</p>				

Activité principale (moyens de mise en œuvre)	Livrable attendu	Composante principale	Autre(s) composante(s)	Partenaires	Cibles des ODD	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée/Res sources externes/les deux
	e) Élaboration et analyse spatiale des données de surveillance agrégées par les composantes du PAM aux fins du bilan de santé MED 2023	INFO/CAR	Composantes MAP, UC	Base de données sur les ressources mondiales du PNUE, Université de Genève	Toutes les cibles de l'ODD 14, en particulier 14.a et 14.8.	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée
Résultat 6.3. [La mise en œuvre de l'IMAP et] L'observation de l'environnement et du développement fournit des données actualisées et de qualité assurée pour soutenir la prise de décision des Parties contractantes et l'évaluation du bon état écologique.						
<p>6.3.1. Renforcer les capacités nationales à mettre en œuvre des pratiques harmonisées et normalisées de surveillance et d'évaluation de la pollution et des déchets marins, conformément au plan d'action international pour la prévention de la pollution (IMAP).</p> <p>(expertise interne, consultance, enquête de terrain, laboratoires nationaux, formation, groupe de travail IMAP)</p>	<p>a) Soutien aux laboratoires nationaux MED POL/IMAP pour la mise en œuvre de bonnes pratiques de laboratoire pour la surveillance des contaminants dans les biotes et les sédiments, ainsi que pour les biomarqueurs si possible, par l'organisation d'essais d'aptitude (EA) et de cours de formation connexes.</p> <p>b) Proposition préparée pour les essais d'aptitude inter-calibration et les cours de formation pour l'eutrophisation (nutriments et chlorophylle a) dans l'eau de mer.</p>	MED POL	UC, groupe de travail IMAP	Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ; autorités nationales compétentes en matière d'IMAP ; institutions scientifiques ; organismes de la directive-cadre stratégie pour le milieu marin de l'Union Européenne ;	14.1 ; 14.a	Les deux

Activité principale (moyens de mise en œuvre)	Livrable attendu	Composante principale	Autre(s) composante(s)	Partenaires	Cibles des ODD	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée/Res sources externes/les deux
<p>6.3.4. Assurer le fonctionnement efficace du système d'établissement de rapports du BNB</p> <p>(expertise interne, assistance technique nationale et formations)</p>	<p>d) Mise en œuvre de la relation avec l'IETMP et la composante registre de l'UE, et renforcement des fonctions d'évaluation à l'échelle régionale, sous-régionale, nationale et du bassin hydrographique.</p>	MED POL		AEE		Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée
<p>6.3.6. Compléter et maintenir le système d'information IMAP avec tous les indicateurs communs IMAP entièrement mis en œuvre pour que les Parties contractantes puissent télécharger leurs données de suivi</p>	<p>b) Normes de données et dictionnaires de données développés pour les indicateurs communs IMAP (tous ceux qui restent : une partie d'entre eux avec le soutien du projet EcAp MED III).</p>	UC	MED POL, CAR/ASP, CAR/PAP			Les deux
	<p>c) Le contrôle de la qualité des formats de données et de la cohérence des données a été amélioré et développé pour IMAP Cis (tout le reste : une partie avec le soutien du projet EcAp MED III).</p>		MED POL, CAR/ASP, CAR/PAP			Les deux
	<p>d) Assistance dédiée et formations de soutien aux Parties contractantes pour organiser, télécharger, valider et publier les données de suivi en 2022 et 2023. Créer et partager des tutoriels sur le site de l'IMAP pour aider les CP dans les processus de travail.</p>		MED POL, CAR/ASP, CAR/PAP			Les deux
<p>6.3.12. Élaborer des Protocoles et des directives de surveillance</p> <p>(expertise interne, conseil)</p>	<p>a) Orientations/Protocoles de surveillance préparés pour l'IC 23 de l'IMAP (macro déchets reposant sur les fonds marins, macro déchets sur la plage, ainsi que pour les macro déchets flottants, les micro déchets sur la plage et les micro déchets sur les fonds marins), ainsi que pour l'IC 23 de l'IMAP (macro déchets sur les fonds marins, macro déchets sur la plage et micro déchets sur les fonds marins)</p>	MED POL			14.1	

Activité principale (moyens de mise en œuvre)	Livvable attendu	Composante principale	Autre(s) composante(s)	Partenaires	Cibles des ODD	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée/Res sources externes/les deux
	Indicateur candidat 24, si possible en raison de la disponibilité de données scientifiques pertinentes.					
	b) Des lignes directrices pour la surveillance des microplastiques provenant des eaux usées et des apports fluviaux de déchets marins sont préparées.	MED POL	CAR/CPD			« Marine Litter-MED II »
6.3.13. Développer et améliorer les capacités de surveillance et de prévision du milieu marin en intégrant des réseaux de systèmes d'observation et de prévision (observatoires océanographiques) dans toute la Méditerranée (expertise interne, conseil, formations et réunions de travail)	a) Besoins prioritaires et actions convenus pour renforcer la surveillance fiable et rentable et l'évaluation du bon état écologique liés au cluster « pollution » de l'IMAP, y compris l'utilisation des meilleures connaissances et technologies disponibles au sein de l'interface science-politique, contribuant ainsi également au plan de mise en œuvre de la Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques.	MED POL	UC, CAR/ASP, CAR/PAP, groupe de travail IMAP	Institutions scientifiques ; UNESCO ; IOC ; CNR	14.1 ; 14.a	
	c) Application éventuelle de techniques et d'outils de modélisation et de prévision explorés, selon leur disponibilité et leur pertinence.	MED POL	Groupe de travail IMAP		A.14.2.	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée

Programme catalyseur de la nouvelle stratégie à moyen terme 7 : Pour un plaidoyer, une sensibilisation, une éducation et une communication éclairés et cohérents

Activité principale (moyens de mise en œuvre)	Livrable attendu	Composante principale	Autre(s) composante(s)	Partenaires	Cibles des ODD	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée/Ressources externes/les deux
Résultat 7.2. Les citoyens et le grand public sont sensibilisés et informés dans le cadre de projets scientifiques participatifs et de campagnes numériques.						
<p>7.2.3. Renforcer la sensibilisation et l'information du public sur les thèmes fondamentaux du PAM</p> <p>(expertise interne, expertise externe, groupe de travail - communication, campagnes numériques, plateformes web, événements de sensibilisation, publications, services informatiques)</p>	<p>a) Campagne numérique visant à améliorer la connaissance de la pollution (page web, histoire interactive, questions brûlantes, carte narrative, infographie, cartes Twitter, vidéo, articles et interviews, section « focus in » dans MED News).</p>	INFO/CAR	MED POL UC et Composantes MAP		en particulier les cibles de l'ODD 14	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée
	<p>b) Mettre en évidence les progrès réalisés au niveau des principaux problèmes de pollution abordés dans quatre articles d'actualité de MED News sur les progrès de la mise en œuvre, notamment sur les sites web et dans le bulletin d'information du PAM.</p>	MED POL				
	<p>i) Soutenir les efforts en faveur d'une Méditerranée [mer et côte] non polluée et d'une économie circulaire. Publication numérique mettant en évidence les approches de l'économie circulaire mises en œuvre dans les grands secteurs qui constituent les principales sources de pollution. – Partenariats mondiaux pour prévenir la pollution : Pactes régionaux et nationaux sur les plastiques.</p>	CAR/CPD	Composantes UC et MAP			Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée
	<p>Sensibiliser le grand public aux produits et services de l'économie circulaire et au mode de vie durable, en positionnant les « Switchers » grâce à des activités de sensibilisation spécifiques : i) plan de communication et de marketing de la communauté Switchers 2022-2023; ii) campagne de diffusion « We are the Switchers »,</p>	CAR/CPD	Composantes UC et MAP			Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée

Activité principale (moyens de mise en œuvre)	Livrable attendu	Composante principale	Autre(s) composante(s)	Partenaires	Cibles des ODD	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée/Ressources externes/les deux
7.2.4 Renforcer la sensibilisation et l'information du public pour des cibles spécifiques (partenaires du PAM, société civile et étudiants)(expertise interne, expertise externe, groupe de travail - communication)	iii) campagne numérique sur « mode durable » ; iv) campagne sur les pratiques de CPD/circulaire auprès des consommateurs sur les déchets marins.					
	a) Promotion de la contribution des partenaires du PAM aux campagnes numériques, diffusion et participation aux publication sur les médias sociaux.	INFO/CAR	Composantes MAP			Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée
	b) Application Web dédiée à la science citoyenne, développée et mise en œuvre spécifiquement pour différentes cibles (citoyens, scientifiques, étudiants).	CAR/CPD	Composantes UC et MAP			Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée
	c) Concours de vidéo et concours de photo sur les thèmes fondamentaux de la période biennale.	CAR/CPD	Composantes UC et MAP			Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée

Activité principale (moyens de mise en œuvre)	Livrable attendu	Composante principale	Autre(s) composante(s)	Partenaires	Cibles des ODD	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée/Ressources externes/les deux
<p>7.2.5. Élaborer de manière conjointe des programmes d'éducation et de sensibilisation et les mettre en œuvre, également en coopération avec des établissements universitaires, en se concentrant sur les enjeux marins et littoraux, dans le but de promouvoir l'éducation au développement durable.</p> <p>(expertise interne, expertise externe, groupe de travail - communication, accords de partenariat)</p>	<p>a) Programmes d'éducation et de sensibilisation à la conservation de la biodiversité créés conjointement et mis en œuvre en collaboration avec des OSC au sein d'au moins deux aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne (ASPIM).</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>UC et autres composantes du MAP, le cas échéant</p>	<p>OSC, autorités nationales et locales, secteur privé</p>		<p>Les deux (Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée + fonds externes à identifier) : Programme IEV CTF Med (« Bassin maritime Méditerranée ») (projet ENSERES), IMELS) 7.2.1. Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée + fonds externes à identifier : Programme IEV CTF Med (« Bassin maritime Méditerranée ») (projet ENSERES), IMELS) Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée</p>
<p>7.2.5. Élaborer de manière conjointe des programmes d'éducation et de sensibilisation et les mettre en œuvre, également en coopération avec des établissements</p>	<p>b) Au moins six Protocoles d'accord signés avec des OSC pour développer des actions d'éducation et de sensibilisation au sein des ASPIM.</p>	<p>CAR/ASP UC</p>	<p>UC et autres composantes du MAP, le cas échéant</p>	<p>Responsables concernés de l'ASPIM, OSC, autorités nationales et locales, secteur privé</p>	<p>4.7; 14.2; 14.5</p>	<p>Les deux (Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée + fonds externes à identifier) : Programme IEV</p>

Activité principale (moyens de mise en œuvre)	Livrable attendu	Composante principale	Autre(s) composante(s)	Partenaires	Cibles des ODD	Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée/Ressources externes/les deux
<p>universitaires, en se concentrant sur les enjeux marins et littoraux, dans le but de promouvoir l'éducation au développement durable.</p> <p>(expertise interne, expertise externe, groupe de travail - communication, accords de partenariat)</p>	<p>c) Continuer à établir/étendre les activités éducatives et promouvoir les programmes éducatifs en coopération avec les institutions académiques, en se concentrant sur les enjeux marins et littoraux, dans le but de promouvoir l'éducation en matière de développement durable. Des accords de partenariat avec les institutions éducatives sont établis.</p>		<p>UC et autres composantes du MAP, le cas échéant</p>			<p>CTF Med (« Bassin maritime Méditerranée ») (projet ENSERES), IMELS)</p> <p>7.2.1. Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée + fonds externes à identifier :</p> <p>Programme IEV CTF Med (« Bassin maritime Méditerranée ») (projet ENSERES), IMELS)</p> <p>Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée</p>